



**TERRANUEVA**

Corporation Terranueva

**Discussion et analyse de la direction**

**Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 juin 2020 et 2019**

## **CORPORATION TERRANUEVA**

### **RAPPORT DE GESTION**

Le présent rapport de gestion de Corporation Terranueva, anciennement Axe Exploration inc., (la « Corporation » ou « Terranueva ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats consolidés intermédiaires ainsi que la situation financière consolidée intermédiaire de la Corporation pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 juin 2020 et 2019. Ce rapport, daté du 31 juillet 2020, devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 ainsi que les notes afférentes. Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. De plus amples renseignements sur Terranueva sont publiés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur le site web de la Corporation ([www.terraneuva.ca](http://www.terraneuva.ca)). Le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le présent rapport le 31 juillet 2020.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire.

### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les énoncés contenus dans le présent rapport faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Corporation ou de la direction pour l'avenir peuvent être des énoncés prospectifs et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que croire, prévoir, estimer, s'attendre, projeter ou planifier, ainsi que par l'emploi du futur ou du conditionnel, peu importe la tournure négative ou positive ou la variante utilisée.

Le rapport de gestion contient des éléments prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Corporation quant à ses opérations, à l'industrie du cannabis en général et au contexte économique dans lequel la Corporation évolue.

Certains énoncés de ce rapport, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent de manière importante des résultats exprimés ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Corporation croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction du présent rapport. La Corporation dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif quelconque, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur, sauf dans la mesure exigée par la législation sur les valeurs mobilières.

### **MISE À JOUR COVID-19**

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur le plan mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19, les gouvernements ont mis en place des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures qui comprennent la mise en place d'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie COVID-19 demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement. La Société est à mettre en place des mesures afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur ses opérations futures. La Société poursuit son

examen de l'incidence que pourrait avoir le risque de marché sur la situation de capital et sur ses opérations futures.

## **APERÇU DE LA SOCIÉTÉ**

La Corporation a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Corporation est un producteur de cannabis à des fins médicales. Corporation Terranueva Pharma, située au Québec, est une filiale en propriété exclusive de Corporation Terranueva.

Depuis le 14 décembre 2018, Terranueva est une société publique listée sur le CSE sous le symbole TEQ. Le siège social de la Corporation est situé au 803, boul. de L'Ange-Gardien, L'Assomption, Québec.

Terranueva Pharma a obtenu des licences de culture, transformation et vente émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (les « Licences ») le 22 février 2019.

L'obtention de ces droits permet à Terranueva de cultiver, transformer et de vendre (pour fins médicales) des semences et des plants aux distributeurs approvisionnant les détaillants provinciaux et territoriaux de cannabis et aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des produits de cannabis à des fins médicales (patients inscrits). Au moment d'obtenir ces licences, seulement trois producteurs licenciés détenaient ces trois licences au Québec. Aujourd'hui, nous n'en comptons 14. Grâce à ces licences, Terranueva peut également exercer des activités connexes comme la possession, le transport, la destruction, la recherche et le développement ainsi que la vente de cannabis en vrac à d'autres titulaires de licences fédérales.

L'inauguration de sa première unité de production a été complétée en mars 2019 et la première production a été amorcée à la fin de ce même mois dans l'unité de certification, recherche et développement (UCRD). Les produits en culture sont développés selon les plus hauts standards de qualité, productivité et homogénéité grâce à des pratiques de culture contrôlées dans l'UCRD qui permet la culture en salles blanches.

En mai 2019, Terranueva a signé une lettre d'intention avec la Société Québécoise du Cannabis (SQDC). Cette entente prévoit que Terranueva approvisionnera la SQDC en cannabis aux fins de distribution et vente dans la province de Québec. Des délais internes en qualification de produits finis auprès de Santé Canada ont requis, en collaboration avec la SQDC, que l'entente d'approvisionnement soit repoussée à 2020.

Bien qu'une option d'achat d'un terrain voisin de 280 000 pieds carrés ait été signée en avril 2019 dans le but d'accueillir les projets d'expansion de Terranueva, la direction a choisi de les reporter en 2020 - 2021 afin de tenir compte des difficultés affectant le marché de l'offre de cannabis et/ou l'obtention de financement adéquat.

## **STRATÉGIE**

Compte tenu des variations du prix de marché du cannabis en 2020, Terranueva a dû se recentrer sur la rentabilité de ses opérations. L'abondance d'inventaire sur l'ensemble du marché et une pression à la baisse sur les prix de vente en vrac ont poussé Terranueva à poursuivre des mesures de réduction des coûts ainsi que d'accélérer la modification de ses licences pour permettre la vente de fleurs de cannabis en produit fini. La recherche de nouveau fonds de financement est également devenue prioritaire afin de permettre l'expansion des opérations de Terranueva. Conséquemment, l'efficacité de sa productivité et l'expansion d'une clientèle captive sont devenues des objectifs prioritaires.

En parallèle, Terranueva a poursuivi et complété la conception de ses premières unités de production modulaire (UPM) et demeure engagée dans la réalisation de la phase 2 de son plan d'affaires qui consiste à concevoir et construire les premières UPMs sur son terrain de 130 000 pieds carrés. Le début de la construction des deux premières unités de production modulaires a cependant été repoussé jusqu'à ce que Terranueva établisse une rentabilité stable.

La Corporation vise toujours à produire des souches qui ciblent les grandes motivations des consommateurs. À ce titre, Terranueva vise par la signature d'entente de partenariats et d'alliance afin de devenir un des leaders de la production du marché médical au Canada. Pour y arriver, la recherche et développement est un moteur important pour Terranueva. Un pourcentage significatif des ventes sera alloué à celle-ci. Ces recherches seront effectuées en collaboration avec des experts du domaine pour innover et améliorer l'offre de valeur.

### **FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE 9 MOIS TERMINÉE LE 30 JUIN 2020**

- Fin juin, Terranueva avait complété sa dixième récolte. Le volume global et le rendement a été l'un des plus élevés;
- Terranueva a pris la décision de dédier ces deux premières récoltes à des fins de recherche et développement, et de retenir pour l'instant toutes les productions ultérieures pour emballage et vente en produits finis dès l'accréditation obtenue de Santé Canada;
- Terranueva a complété un audit de qualification auprès de Santé Canada aux fins de confirmer que nos réponses et plans d'action proposés aux observations de l'audit étaient complets et acceptables et en a conclu la conformité de ses opérations;
- La Société poursuit son projet de rendre disponible des produits finis. À cette fin, l'entreprise a développé ses procédures d'emballage et d'étiquetage et procédera à l'exécution de ses deux premiers lots de produits finis au cours des prochaines semaines. Ensuite il s'agira de soumettre et de recevoir l'approbation de Santé Canada de modifier et d'ajouter la vente de la catégorie de cannabis ainsi que d'approuver les produits finis à vendre. Parallèlement la direction de la R&D poursuit son travail portant sur la qualité des produits, conséquemment elle estime atteindre au cours des prochains trimestres grâce à un nouveau phénotype un taux de THC amplement suffisant afin de répondre à une plus grande diversité du marché médicinal;
- La Société est en discussion constante avec des partenaires financiers et commerciaux afin de s'assurer de maintenir ses opérations et d'atteindre son stade final de commercialisation;
- Terranueva et Laboratoire LSL inc. (LSL) ont annoncé que les parties ont mis fin à leur relation contractuelle visant l'acquisition de l'ensemble des titres émis de LSL par la Société et annoncée par communiqué de presse le 23 mars 2020;
- Le 29 mai 2020 la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,67 \$ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 \$, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :
  - (i) si, suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société (les « Actions ordinaires ») excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des Bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours; et
  - (ii) l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.

**POINTS SAILLANTS FINANCIERS**

	Total	T3	T2	T1
2020	\$	\$	\$	\$
Produits	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de la période	(1 227 334)	(73 851)	(508 908)	(644 579)
Perte par action, de base et diluée	(0,04)	(0,005)	(0,015)	(0,02)
2019				
Produits	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de la période	(4 220 403)	(625 800)	(869 185)	(2 725 420)
Perte par action, de base et diluée	(0,13)	(0,0015)	(0,025)	(0,09)

	30 juin 2020	30 septembre 2019
	\$	\$
Actifs totaux	5 568 926	5 886 489
Passif courant	1 998 337	1 297 377
Passif non courant	2 983 318	2 919 356
Capitaux propres (insuffisance)	587 272	1 669 756

**PRISE DE CONTRÔLE INVERSÉE**

Le 14 décembre 2018, relativement à l'entente entre la Corporation et Corporation Terranueva Pharma:

La Corporation a complété la consolidation de ses actions ordinaires selon un ratio de 16:1 ainsi que les ajustements relatifs aux options d'achat d'actions suivant desquelles 3 933 293 actions post-consolidation de Corporation étaient en circulation.

La Corporation a complété un placement privé dont le produit brut s'élève à 2 310 000 \$. Par ce placement privé, la Corporation a émis 4 620 000 unités au prix de 0,50 \$ par unité. Une unité consiste en une action ordinaire et ½ bon de souscription, chaque bon de souscription permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de levée de 0,65 \$ pendant une période des dix-huit mois suivant la clôture du placement privé. La Corporation a payé 38 150 \$ en frais d'intermédiaires relativement au placement privé.

La Corporation a acquis toutes les actions en circulation de Pharma en contrepartie de 10 930 000 \$ payés par l'émission de 21 860 000 actions ordinaires. Des frais d'intermédiaires consistant en l'émission de 1 250 000 actions ordinaires ont été payés à un tiers.

Aux fins comptables, cette transaction est considérée comme une prise de contrôle inversée de Corporation par Pharma, par laquelle Pharma a acquis le contrôle de Corporation. Ainsi, les états financiers reflètent uniquement les actifs, passifs, opérations et flux de trésorerie de Pharma pour les dates et périodes antérieures au 14 décembre 2018.

Cette transaction et le financement décrit ci-dessus constituent ensemble une Transaction Admissible de Corporation au sens des politiques du Canadian Stock Exchange.

Cette transaction constitue une prise de contrôle inversée de la Corporation, mais ne respecte pas la définition d'un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, Regroupement d'entreprises. Conséquemment, la prise de contrôle inversée a été comptabilisée conformément à IFRS 2, Rémunération à base d'action.

Conformément à IFRS 2, les instruments de capitaux propres émis ont été constatés à la juste valeur des actifs nets acquis et services rendus. Les services rendus par Corporation consistent à l'inscription de Corporation à la Bourse et ont été évalués au montant égal à l'excédent de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis par Corporation au moment de la transaction sur la valeur des actifs nets acquis par Corporation.

**Cette acquisition a été comptabilisée comme suit :**

	\$
<b>Compensation payée</b>	
3 933 293 actions ordinaires présumées émises aux actionnaires actuels de la Corporation	1 966 645
1 250 000 actions ordinaires émises pour les frais d'intermédiaires	625 000
400 000 options d'achat d'actions ordinaires réputées émises aux actionnaires actuels de la Corporation	113 675
Frais de transaction payés en espèces	259 246
	<u>2 964 566</u>
<b>Actif net acquis</b>	
Actif net de la Société au 14 décembre 2018	589 223
Frais d'inscription	2 375 343
	<u>2 375 343</u>

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Pour la période de trois mois		Pour la période de neuf mois	
	<b>30 juin</b>	<b>30 juin</b>	<b>30 juin</b>	<b>30 juin</b>
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
<b>Coût des marchandises vendues</b>				
Coût de production (net d'une aide gouvernementale)	161 516	137 249	467 029	137 249
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	-	(16 963)	8 701	(16 963)
Appréciation des stocks à leur valeur nette de réalisation	(259 002)	-	(123 323)	-
<b>Marge brute déficitaire (bénéficiaire)</b>	<u><b>(97 486)</b></u>	<u><b>120 286</b></u>	<u><b>352 407</b></u>	<u><b>120 286</b></u>

Le coût des marchandises vendues comprend les coûts directs et indirects des coûts de production ainsi que de la main-d'œuvre liés à la production. L'ajustement de la valeur des actifs biologiques représente la variation de la juste valeur des plants durant la période de croissance, déduction faite des coûts prévus pour leur achèvement et la vente. Elle est établie à partir de certaines estimations formulées par la direction.

La marge brute bénéficiaire pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020 s'élève à (97 486 \$) comparativement à 120 286 \$ pour la même période en 2019. Quant à la période de 9 mois terminée en juin 2020, elle est de 352 407 \$ comparativement à 120 286 \$ en 2019.

Pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020 la marge brute bénéficiaire est reliée au transfert de l'ensemble des coûts aux inventaires et actifs biologiques.

L'appréciation des stocks à leur valeur nette de réalisation pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020 s'est élevé 259 002 \$ et pour la période de 9 mois à 123 323 \$. Pour la même période en 2019, il n'y avait pas eu de variation et perte de valeur.

**Charges**

	Pour la période de trois mois		Pour la période de neuf mois	
	30 juin	30 juin	30 juin	30 juin
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Honoraires	18 875	109 997	84 618	405 791
Rémunération à base d'option	14 578	-	144 850	245 000
Salaires et avantages sociaux (net d'une aide gouvernementale)	10 441	225 470	177 286	508 505
Amortissement des droits d'utilisation	15 127	15 127	45 381	45 381
Frais généraux et administratifs	11 390	79 996	151 111	270 627
Frais financiers	100 926	71 924	271 681	249 470
Frais d'émission	-	-	-	2 375 343
	<b>171 337</b>	<b>505 514</b>	<b>874 927</b>	<b>4 100 117</b>

Les frais généraux et administratifs sont constitués notamment, des frais de bureau, dépenses de communication, relations aux investisseurs, fournitures et de frais informatiques.

Les honoraires professionnels incluent les frais juridiques, d'audit et de gestion.

Une aide gouvernementale et une contribution financière de 91 476 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-CNRC) représentant jusqu'à 75 % des salaires versés ont été obtenues. Cette aide gouvernementale est comptabilisée en diminution des salaires dans les coûts de production et dans les charges.

Hormis les frais d'émission en 2019, la baisse des charges est due principalement à un meilleur contrôle des dépenses et des activités et sur la diminution des honoraires professionnels (321 173\$), de la rémunération à base d'actions (110 150 \$) et des salaires et charges salariales (331 220 \$).

**La rémunération à base d'actions**

Pour la période de 9 mois terminée le 30 juin 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 144 850 \$ comparativement à 245 000 \$ pour la même période en 2019. La forte diminution est reflétée à partir du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées et appliquer les hypothèses suivantes :

Hypothèses	30 juin 2020
Taux d'intérêt sans risque	0,25 %
Durée de vie prévue	2 à 9 ans
Volatilité prévue	11,7 %

**Amortissement des droits d'utilisation et des immobilisations corporelles**

La dotation aux amortissements des droits d'utilisation et des immobilisations corporelles au niveau des charges a été sensiblement la même pour la période de 9 mois terminée le 30 juin 2020.

**Frais financiers**

	Pour la période de trois mois		Pour la période de neuf mois	
	30-juin 2020	30-juin 2019	30-juin 2020	30-juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur les débetures	-	12 343	32 125	109065
Intérêts sur l'obligation locative	59 393	60 031	182 109	140 405
Intérêts sur crédit rotatif	29 550	-	41 544	-
Autres frais	11 983	-	15 903	-
	<u>100 926</u>	<u>71 924</u>	<u>271 681</u>	<u>249470</u>

**ACTIFS BIOLOGIQUES**

Au 30 juin 2020, les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentaient comme suit :

	30 juin 2 020	30 septembre 2 019
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	85 351	-
Coûts de production capitalisés	537 490	421 824
Transfert vers les stocks	(523 190)	(367 448)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(8 701)	30 975
Valeur nette comptable à la clôture	<u>90 950</u>	<u>85 351</u>

Les actifs biologiques se composent des plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans l'état de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 juin 2020, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentées dans les tableaux ci-après. Le tableau qui suit résume les données non observables pour le semestre clos le 30 juin 2020 :

<b>Données non observables</b>	<b>Valeur des données</b>	<b>Analyse de la sensibilité</b>
<b>Prix de vente moyen</b> Obtenu d'après les prix de vente. Valeur des données au détail réelles par souche	4,38 \$ le gramme de cannabis séché (3,75\$ le gramme postérieur à T3)	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 3 510 \$ de l'évaluation
<b>Rendement par plant</b> Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	92 à 184 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 3 442 \$ de l'évaluation
<b>Stade de croissance</b> Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 4 589 \$ de l'évaluation.
<b>Pertes</b> Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production	3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 3 442 \$ de l'évaluation.

## STOCKS

Au 30 juin 2020, les stocks se composent de cannabis récoltés qui sont en cours de séchage :

	30 juin	30 septembre
	2 020	2 019
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	110 306	-
Coûts de production capitalisés	148 481	182 146
Transfert provenant des actifs biologiques	523 190	367 448
Gain (Perte) de valeur des stocks	(123 323)	(439 288)
Valeur nette comptable à la clôture	658 654	110 306

## SITUATION FINANCIÈRE

### Trésorerie

	30 juin	30 septembre
	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	2 054	492 759
Encaisse en fidéicommiss	4 901	81 404
	6 955	574 163

**Projets en cours et immobilisations corporelles**

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>							
Solde au 30 septembre 2019	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	19 500	-	3 341	5 839	16 768	-	45 448
Solde au 30 juin 2020	164 429	265 161	106 810	163 795	290 458	1 253 063	2 243 716
<b>Cumul des amortissements</b>							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	19 956	36 382	34 190	21 882	153 612	-	266 022
Solde au 30 juin 2020	32 933	60 966	47 230	36 745	290 457	-	468 331
Valeur nette comptable au 30 juin 2020	131 496	204 195	59 580	127 050	1	1 253 063	1 775 385

**Droits d'utilisation et obligation locative**

L'état de la situation financière présente les montants suivants relativement aux contrats de location :

	30 juin 2020	30 septembre 2019
	\$	\$
<b>Droits d'utilisation</b>		
Terrain	799 486	799 486
Bâtiment	1 986 722	2 032 103
	<u>2 786 208</u>	<u>2 831 589</u>
<b>Obligation locative</b>		
Passif courant	19 761	18 866
Passif non courant	2 894 634	2 919 356
	<u>2 914 395</u>	<u>2 938 222</u>

**Crédit rotatif**

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie de 2 000 000 \$ qui en date du 30 juin 2020 est de 739 172 \$. Selon les modalités du Crédit rotatif, les fonds servent à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le Crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année et portera intérêt à un taux annuel de 9,95 % lorsque le Crédit rotatif sera utilisé.

**Passifs**

Les créiteurs et charges à payer s'élevaient à 841 715 \$ au 30 juin 2020 comparativement à 923 950 \$ au 30 septembre 2019.

**Débetures**

	<b>30 juin 2020</b>	<b>30 septembre 2019</b>
	\$	\$
Valeur nominale de 366 667 \$ (1 100 000\$ au 30 septembre 2019) portant intérêt au taux annuel de 7 %, échéant en janvier 2020 <sup>(1)</sup>	354 561	354 561
	<hr/>	<hr/>
	354 561	354 561
Intérêts courus	32 126	-
Partie courante	(386 687)	(354 561)
	<hr/>	<hr/>
	-	-

<sup>(1)</sup> La débeture est actualisée à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débetures, présentement la Société est en discussion avec les prêteurs afin de compléter de nouvelles modalités de remboursement.

La Société n'a pas engagé de coûts de transaction importants pour l'émission de ces débetures convertibles.

**Dettes à long terme**

	<b>30 juin 2020</b>	<b>30 septembre 2019</b>
	\$	\$
Emprunt bancaire au taux de 0 %, garanti par une aide gouvernementale, échéant en 2023	80 000	-
Contrat de location-acquisition au taux de 20 % remboursable par versements mensuels de 1 048 \$, garanti par du matériel de production d'une valeur de 22 000 \$, échéant en mars 2022	19 684	-
	<hr/>	<hr/>
	99 684	-
Partie à court terme de la dette à long terme	11 000	-
	<hr/>	<hr/>
	88 684	-

Les versements à effectuer au cours des 3 prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	11 000
2022	8 684
2023	80 000
	<hr/>
	99 684

## Capital social

Au 30 juin 2020, les capitaux propres s'élevaient 587 272 \$ comparativement à 1 169 756 \$ au 30 septembre 2019. L'augmentation provient de :

	Nombre d'actions	Capital social \$	Options de Conversion \$	Surplus d'apports \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 30 septembre 2019	32 844 961	7 114 874	-	607 710	(6 052 828)	1 669 756
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(1 227 334)	(1 227 334)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	144 850	-	144 850
Solde au 30 juin 2020	32 844 961	7 114 474	-	752 560	(7 280 162)	587 272

## LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

### Liquidités

À ce jour, Terranueva n'a pas de revenus et est considérée en mode démarrage. La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle est réussie dans le passé à obtenir les fonds nécessaires et s'attend dans le futur à un financement en capital, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

### Flux de trésorerie

#### Activités d'exploitation

	Pour le trimestre clos		Pour le semestre clos	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Activités opérationnelles	(356 813)	(457 349)	(1 360 616)	(1 463 695)
Activités d'investissement	-	(188 533)	(45 448)	(884 977)
Activités de financement	255 564	(61 099)	838 856	2 466 949

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles pour la période de 9 mois terminée le 30 juin 2020 se sont établis à (1 360 616 \$) par suite d'une perte nette de 1 227 333 \$ subi au cours de la période de 9 mois, d'une diminution du fonds de roulement hors trésorerie de 409 683 \$, ainsi que des éléments hors trésorerie de 52 870 \$.

Au cours de la même période de 2019, les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont chiffrés à (1 463 695 \$), compte tenu d'une perte nette de 4 220 493 \$ et notamment des éléments hors trésorerie liés aux frais d'émission de 2 209 518 \$.

Quant à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, elle s'établit ainsi :

	Pour la période de trois mois		Pour la période de neuf mois	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$	\$	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	(2 525)	177 477	148 814	(138 292)
Autres montants à recevoir	(91 476)	1 600	(81 476)	-
Actifs biologiques et stocks	(1 757)	(42 963)	(463 150)	(45 957)
Frais payés d'avance	16 200	22 452	(28 993)	(43 333)
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 577)	(82 450)	(82 235)	227 805
	(91 135)	76 116	(507 040)	223

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement atteignent 45 448 \$ pour la période de 9 mois terminée le 30 juin 2020 et aucun investissement n'a été nécessité pour la période de 3 mois. Pour 2019, les acquisitions d'immobilisations avaient été de 748 181 \$ y compris des avances de 561 491 \$ et de l'encaisse acquise de 424 695 \$ lors de l'acquisition d'Axes Exploration inc.

### Activités de financement

Pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020, les flux de trésorerie utilisés par des activités de financement s'élèvent à 255 564 \$ suite à l'augmentation du crédit rotatif de 155 880 \$ et l'obtention de prêts de 102 000 \$. Au cours de 2019, 2 466 949 \$ proviennent notamment d'émissions de débentures et d'actions.

### STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital au 31 juillet 2020 se résume comme suit :

Actions ordinaires	32 844 961
Options	2 625 000
Bons de souscription	2 310 000
Bons de souscription aux courtiers	65 280

Fiducie Castillo, Francisco Perez junior et GMTN inc. détiennent conjointement 39 % des actions ordinaires en circulation.

### TRANSACTIONS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

**ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES**

Échéances contractuelles	Total des flux de trésoreries contractuels			
	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	
	\$	\$	\$	\$
Crédit rotatif	739 172	-	-	739 172
Comptes créditeurs et charges à payer	841 715	-	-	841 715
Obligation locative	135 000	135 000	2 644 395	2 914 395
Déventures	386 687	-	-	386 687
	<u>2 102 574</u>	<u>135 000</u>	<u>2 644 395</u>	<u>4 881 969</u>

Le montant de l'obligation locative échéant à plus de 12 mois reflète le terme minimal du bail de 10 ans et, par conséquent, ne reflète pas l'exercice prévu de l'option d'achat d'un montant de 2 900 000 \$ en 2020. L'obligation locative exclut également les composantes non locatives tels les charges d'exploitation et les paiements locatifs variables, dont les taxes et les assurances qui sont toutes à la charge de la Société.

**Évolution des passifs financiers**

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 juin 2020, les passifs financiers ont évolué comme suit:

	Déventures convertibles	Obligation locative	Total
	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019	354 561	2 938 222	3 292 783
Intérêts effectifs – désactualisation	32 126	(23 827)	8 299
Solde au 30 juin 2020	<u>386 687</u>	<u>2 914 395</u>	<u>3 301 082</u>

**Juste valeur**

La valeur comptable de la trésorerie, des déventures et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

**MODE DE PRÉSENTATION ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière consolidée intermédiaire si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

## **CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière en vigueur au 30 juin 2020.

## **MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES**

### **ACTIFS BIOLOGIQUES**

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis et fleur séchée destinés à être vendus, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût de vente jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks de produits finis après la récolte. La Corporation capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologiques, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et les pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente sont inclus dans les résultats d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global de la période à laquelle ils se rapportent.

### **RISQUES ET INCERTITUDES**

Il y a plusieurs risques variés, connus et inconnus, qui peuvent empêcher Terranueva d'atteindre ses objectifs.

#### **Risque lié à la liquidité**

Le risque lié à la liquidité consiste à ce que la Corporation ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières à échéance. La liquidité et les résultats opérationnels de Terranueva pourraient être affectés si l'accès aux marchés capitaux est entravé, que ce soit en raison d'un ralentissement général des marchés boursiers ou de questions spécifiques à Terranueva. En attendant la première vente, tous les flux de trésorerie proviennent des activités de financement. L'approche de Terranueva en matière de gestion de risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour faire face à ses passifs à leur échéance. Au 30 juin 2020, le fonds de roulement de Terranueva était déficitaire de 991 004 \$, toutefois en décembre 2019, la Corporation a obtenu une facilité de crédit rotatif garantie de 2 M\$ (le « Crédit rotatif ») auprès d'une institution prêteuse.

#### **La Société n'est pas dotée d'une licence lui permettant de vendre du cannabis en fleur**

L'établissement est en processus d'obtenir une modification à ses licences pour ventes de produit fini en fleur. La capacité de Terranueva à vendre du cannabis en fleur à des fins récréatives ou médicales au Canada dépend de la qualification de ses processus d'emballage et d'étiquetage, et finalement à une modification de ses licences accordées par Santé Canada. Rien ne garantit que Terranueva obtienne les modifications à ses licences.

#### **Dépendance à l'égard des licences**

Une fois obtenue ou transférée à Terranueva, le non-respect des exigences d'une licence ou d'une licence ARC ou le défaut de maintenir les licences aurait une incidence défavorable considérable sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva. Bien que Terranueva estime satisfaisante aux exigences, rien ne garantit que Santé Canada accorde ces licences ou approuvera leur transfert ni que l'ARC accordera une licence ARC. Si Santé Canada n'accordait pas une licence ou son transfert ou si elle accordait une licence à des conditions différentes ou si l'Agence du Revenu du Canada n'accordait pas une

licence ARC, les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva seraient considérablement et négativement affectés.

### **Dépendance à l'égard de l'établissement**

À ce jour, les activités et les ressources de Terranueva ont principalement été focalisées sur son établissement situé à L'Assomption, Québec. Tout changement ou développement défavorable affectant cet établissement peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité de Terranueva à produire du cannabis, sur ses activités, sa situation financière et ses visées.

### **Exigences de la réglementation**

Le marché du cannabis, incluant la marijuana médicale, au Canada est régi par les lois applicables sur le Cannabis. Santé Canada est le principal organisme de réglementation de l'industrie. Les lois applicables sur le cannabis visent à traiter le cannabis comme tout autre stupéfiant en créant les conditions d'une nouvelle industrie commerciale responsable de sa production et de sa distribution.

Tout requérant qui souhaite devenir un producteur autorisé est soumis à des exigences strictes de Santé Canada en matière de licences.

### **Risque lié au bail de l'établissement**

L'établissement est situé sur une propriété qui n'appartient pas à Terranueva. Cette propriété est sujette à un bail à long terme et à des accords similaires dans lesquels le terrain sous-jacent qui appartient à un tiers est loué à Terranueva avec des droits de rachat. Selon les termes d'un bail type, le locataire doit payer un loyer pour l'utilisation du terrain et est généralement responsable de tous les coûts et dépenses associés à l'immeuble et aux améliorations. À moins que la durée du bail ne soit prolongée, le terrain et toutes les améliorations apportées reviendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. En outre, un cas de défaut de Terranueva aux termes du bail pourrait également entraîner une perte de la propriété sur le défaut n'est pas remédié dans un délai raisonnable. La réversion ou la perte de la propriété pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les opérations et les résultats de Terranueva.

### **Historique opérationnel limité**

Terranueva prévoit entrer dans le secteur du cannabis médical. Terranueva est donc exposée à de nombreux risques communs aux entreprises en démarrage, y compris les limites en matière de ressources humaines, financières et autres ressources et manque de revenus. Rien ne garantit que Terranueva réussisse à rentabiliser les investissements de ses actionnaires et la probabilité de succès doit être prise en compte considérant que la Corporation est en démarrage. Ces risques peuvent inclure :

- Le risque de ne pas avoir suffisamment de capital pour réaliser sa stratégie ;
- Le risque de ne pas développer ses offres de produits et services de manière à être rentable et à répondre aux exigences de ses clients;
- Le risque que sa stratégie de croissance ne soit pas couronnée de succès;
- Les risques que les fluctuations de ses résultats d'exploitation soient significatives par rapport à ses revenus; et
- les risques liés à un régime de réglementation en évolution.

### **Gestion de la croissance**

Terranueva peut être exposée à des risques liés à la croissance, y compris des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. La capacité de Terranueva à gérer efficacement la croissance nécessitera la mise en place et l'amélioration continue de ses systèmes opérationnels et financiers et d'étendre, de former et de gérer ses employés. L'incapacité de Terranueva à faire face à la croissance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, situation financière, ses résultats d'exploitation et ses visées.

### **Dépendance à l'égard de la direction**

Le succès de Terranueva dépend de la capacité, de l'expertise, du jugement, de la vigilance et de la bonne foi de sa haute direction. Bien que les contrats de travail et les programmes d'incitation soient habituellement utilisés comme méthodes principales pour retenir les services d'employés clés, ces contrats et programmes d'incitation ne peuvent assurer la continuité des services de ces employés. Toute perte des services de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, les résultats opérationnels ou la situation financière de la Corporation.

### **Conflits d'intérêts**

Terranueva pourrait faire l'objet de divers conflits d'intérêts potentiels, car certains de ses dirigeants et administrateurs peuvent être impliqués dans diverses activités. De plus, les dirigeants et administrateurs de Terranueva peuvent consacrer du temps à leurs intérêts d'affaires externes, à condition que ces activités n'interfèrent pas de manière significative ou défavorable avec leurs fonctions auprès de Terranueva, le cas échéant. Les intérêts d'affaires externes peuvent exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des dirigeants et administrateurs de Terranueva. Dans certains cas, les dirigeants et administrateurs peuvent avoir des obligations fiduciaires associées à des intérêts d'affaires externes susceptibles d'interférer avec leur capacité à consacrer du temps aux activités et aux affaires de Terranueva, le cas échéant, ce qui pourrait affecter les opérations de Terranueva.

De plus, Terranueva pourrait être impliquée dans des transactions qui entrent en conflit avec les intérêts de ses administrateurs et dirigeants respectifs, ces derniers pouvant, de temps à autre, traiter avec des personnes, des entreprises, des institutions ou des sociétés avec lesquelles Terranueva fait affaire ou auprès desquelles elle pourrait rechercher des investissements. Les intérêts de ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient entrer en conflit avec ceux de Terranueva. De plus, de temps à autre, ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient concurrencer avec Terranueva pour des opportunités d'investissement disponibles. Les conflits d'intérêt, le cas échéant, seront soumis aux procédures et recours prévus par les lois applicables. En particulier, si tel conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration de Terranueva, un administrateur qui a un tel conflit s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une telle participation ou de telles conditions. Conformément aux lois applicables, les administrateurs de Terranueva sont tenus d'agir avec honnêteté, bonne foi et dans le meilleur intérêt de Terranueva.

### **Concurrence**

Certains compétiteurs pourraient disposer de ressources financières plus importantes que celles de Terranueva.

### **Litiges**

Terranueva pourrait être partie à des litiges de temps à autre dans le cours normal de ses activités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses opérations. Advenant qu'un litige dans lequel Terranueva est éventuellement impliquée dût être jugé à son encontre, une telle décision pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de Terranueva à poursuivre ses activités et sur les actions ordinaires et puiser d'importantes ressources. Même si Terranueva a gain de cause dans des litiges auxquels elle est éventuellement impliquée, ces litiges pourraient rediriger d'importantes ressources de l'entreprise. Les litiges pourraient également créer une perception négative de la marque de Terranueva et, à terme, de la marque de la Corporation.

### **Risques réglementaires**

Terranueva opère dans une nouvelle industrie hautement réglementée, hautement compétitive et en rapide évolution. À ce titre, de nouveaux risques peuvent émerger et la direction peut ne pas être en mesure de prédire tous ces risques ou être en mesure de prédire comment ces risques peuvent générer des résultats réels différents des résultats contenus dans les énoncés de nature prospective. La capacité de Terranueva à cultiver, stocker et vendre du cannabis au Canada en ce qui concerne l'établissement est dépendant à

l'obtention de licences de Santé Canada et d'une licence ARC de l'Agence du Revenu du Canada et du besoin de maintenir lesdites licences en règle. Le défaut (i) de se conformer aux exigences et (ii) de maintenir les licences et la licence ARC, aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

Terranueva engagera des coûts et des obligations continus liés à la conformité réglementaire. Le non-respect des réglementations peut entraîner des coûts supplémentaires pour des mesures correctives, des pénalités ou des restrictions sur les opérations. En outre, des modifications de la réglementation, une application plus rigoureuse de celle-ci ou d'autres événements imprévus pourraient nécessiter des modifications importantes aux activités de Terranueva, augmenter les coûts liés à la conformité ou engendrer des dettes significatives pouvant avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploration et la situation financière de Terranueva.

L'industrie est soumise à des contrôles et à des réglementations étendues, ce qui peut avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière des acteurs du marché. Le potentiel commercial de tout produit peut être affecté par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Terranueva et imprévisibles, tels que les modifications à la réglementation gouvernementale, y compris celles relatives aux prélèvements gouvernementaux susceptibles d'être imposés. Les modifications aux prélèvements gouvernementaux, y compris les taxes, pourraient réduire les bénéfices de Terranueva et rendre les investissements futurs ou les opérations de Terranueva non rentables. L'industrie fait également l'objet de nombreuses contestations judiciaires, qui peuvent affecter de manière significative la situation financière des acteurs du marché et qui ne peuvent être prédites de manière fiable.

### **Responsabilité du fait de produit**

En tant que producteur et distributeur de produits conçus pour être ingérés ou inhalés par des humains, Terranueva est exposé à un risque inhérent d'exposition à des réclamations, à des mesures réglementaires et à des litiges concernant la responsabilité du fait des produits si on reproche à ceux-ci d'avoir causé des pertes ou des dommages significatifs. De plus, la production et la vente de produits comportent des risques de blessure ou de perte pour les consommateurs de produit en raison de la manipulation du produit par des tiers non autorisés, de la contamination des produits, de l'utilisation non autorisée par des inconnus, résultant de la consommation humaine de produits de Terranueva, seuls ou associés à d'autres médicaments ou substances pourraient se produire.

Terranueva peut faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité du fait du produit, reprochant notamment à Terranueva que ses produits aient causé des blessures, des maladies ou des pertes, ou comportait des instructions d'utilisation inadéquates ou des avertissements inadéquats concernant d'éventuels effets secondaires ou interactions avec d'autres substances. Une réclamation en responsabilité du fait d'un produit ou une procédure réglementaire contre Terranueva pourrait entraîner une augmentation des coûts, affecter négativement la réputation de Terranueva auprès de ses clients et consommateurs et avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de Terranueva.

### **Rappels de produits**

Les producteurs et distributeurs de produits peuvent être soumis au rappel ou au retour de leurs produits pour diverses raisons, notamment des défauts aux produits tels que la contamination, des effets secondaires indésirables ou des interactions avec d'autres substances, la sécurité des emballages et l'étiquetage inadéquat ou inexact. Si l'un des produits de Terranueva fait l'objet d'un rappel en raison d'une prétendue défectuosité au produit ou pour toute autre raison, Terranueva pourrait être tenue d'engager des dépenses imprévues liées au rappel et à toute procédure judiciaire en lien avec le rappel. Terranueva pourrait perdre un volume important de ventes et ne pas être en mesure de remplacer ces ventes à une marge acceptable ou pas du tout. En outre, un rappel de produits peut nécessiter beaucoup d'attention de la part de la direction.

**Risque opérationnel et couverture d'assurance**

Terranueva dispose d'une assurance pour protéger ses actifs, ses opérations et ses employés. Bien que Terranueva estime que sa couverture d'assurance couvre tous les risques matériels auxquels elle est exposée et qu'elle est adéquate et habituelle dans son état actuel d'exploitation, cette assurance est sujette à des limites et exclusions de couverture et peut ne pas être disponible pour les risques et dangers auxquels Terranueva est exposée. Toutefois, Terranueva pourrait également ne pas être en mesure de maintenir une assurance couvrant ces risques à des primes économiquement viables. La couverture d'assurance peut ne plus être disponible ou ne pas être suffisante pour couvrir toute responsabilité en résultant. Terranueva pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques qui ne seraient pas assurés ou que Terranueva pourrait choisir de ne pas couvrir pour des raisons de coûts ou autres. Les pertes résultant de ces événements peuvent entraîner des coûts importants pour Terranueva ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la performance financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

**PERSPECTIVES**

Terranueva a complété ses huit premières récoltes et accueilli la première inspection officielle de Santé Canada où ses opérations ont été jugées « conformes ». Comme mentionné au trimestre précédent, Terranueva a amorcé l'ingénierie détaillée pour la construction de la première unité de production modulaire (UPM) sur le site de L'Assomption, mais a repoussé la construction de celle-ci, compte tenu du marché, jusqu'au moment où sa rentabilité sera jugée stable. Cette approche évolutive permet de gérer les risques d'industrialisation et assure une pérennité à l'entreprise. Terranueva vise un déploiement accéléré de vente de produit fini à grande échelle pour l'ensemble de sa clientèle captive qu'elle cherche toujours à agrandir.

**RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers de la Corporation et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de Corporation Terranueva et ont été approuvés par le conseil d'administration le 31 juillet 2020.

(s) Francisco Jr Perez  
Chef des opérations

(s) Dominique St-Louis  
Chef de la Direction financière